

Compte-rendu du comité technique local du 12 juin 2014

En préambule, l'Administrateur Général dit qu'il faut désormais parler de soutenabilité des missions. Selon lui, il est nécessaire que notre administration s'adapte à la volonté des élus du réseau intercommunal. Les restructurations seront nécessaires pour être en adéquation avec la baisse des effectifs. Le maillage des trésoreries suivra celui des nouveaux cantons. Ainsi le regroupement d'Amou-Mugron-Montfort en Chalosse devrait s'opérer à Montfort.

Le devenir de Geaune n'est pas établi car cette trésorerie est atypique du fait qu'elle gère des produits locaux concernant plusieurs départements.

Selon Monsieur le Directeur la création d'une trésorerie hospitalière unique pour le département n'est pas d'actualité.

Contrairement à l'ancienne Directrice, Monsieur Ravon ne minimise pas le développement démographique du Nord-Ouest et du Sud-ouest. Selon lui, face aux évolutions, il est nécessaire de mettre en préalable la gestion des ressources humaines. Si les 2 SIE de Dax devaient être fusionnés, il faudrait s'interroger sur la place faite aux cadres qui y exercent.

Tableau de bord de veille social e 2013 :

Des écrêtements importants d'heures supplémentaires sont constatés notamment sur 5 sites.. Le nombre d'écrêtements horaires est passé de 211 à 305. Cela est, semble t-il dû ,aux manques d'effectifs et donc à la pression qui en résulte, conjugué à la conscience professionnelle de certains.

Le Directeur Général serait favorable à ce que les équipes de remplacement soient renforcées sous l'égide des Directeurs Départementaux. Les agents seraient pris dans les services puis remplacés par le jeu des mutations (*idée en réflexion*).

Le nombre de départ à la retraite est nettement supérieur aux prévisions de la Direction Générale. Comme remède immédiat, 500 agents cadres C issus des listes complémentaires ont été appelés et les sorties de concours seraient envoyées dans tous les départements. Pour FO DGFIP, les recrutements par voie de concours sont loin d'être suffisants.

DUERP : il est à noter que 34% des collègues pointent les risques psychosociaux comme étant un enjeu majeur.

Frais de déplacement :

Le nouveau dispositif mis en place concernant l'indemnisation des frais de déplacements est désormais plus favorable pour les agents. L'utilisation du véhicule personnel pour les agents des Landes est la solution la plus adaptée dans la majorité des cas.

Les représentants Force Ouvrière informent néanmoins la direction que l'application de cette note pose problème aux agents de l'équipe de remplacement (ERD). Madame Parchemin propose qu'une réunion de concertation soit tenue à ce sujet. Le nouvel outil FDD, quant à lui, est loin d'être satisfaisant au même titre que la e-formation mise en place.

Départementalisation des procédures collectives :

Monsieur Reffutin détaille la réforme des procédures collectives et sa déclinaison départementale.

Celle-ci sera faite de la manière la plus indolore possible **pour** que les comptables n'aient pas à en subir la charge. Dans un premier temps, à compter du mois de septembre, seul le flux sera transféré. Le syndicat FO DGFIP note que les procédures collectives comportent le plus souvent un volet produits locaux qui est à traiter par la trésorerie, cette tâche est oubliée.

La montée en puissance du service devrait se faire sur un an avec dans un premier temps 1 cadre B et 1 cadre C. Cette cellule sera adossée au PRS.

Il est à déplorer que les agents « sachant » qui vont ou sont partis à la retraite n'aient pu former leurs collègues par le biais d'un tuilage.

Nouvelle gouvernance Risques et Audit :

Une nouvelle mission départementale « Risques et Audit » est créée dans chaque DDFIP. Cette nouvelle gouvernance résulte de la fusion des missions Risques et Audit. Ce changement est transparent pour le réseau. Le responsable est Mr Verdes .

Élections professionnelles :

Madame Parchemin indique qu'une réunion organisationnelle aura lieu en septembre avec les OS.

Pour FO DGFIP Landes la démarche stratégique et la MAP produisent pleinement leurs effets : manque de moyens et manque d'effectifs. La mise en place du pacte de responsabilité aggravera la situation. La réforme territoriale impactera considérablement notre réseau.

Vos élus Force Ouvrière

Jean Philippe CAMPAGNE

François SOULEYREAU

Christian NOIVES